

Compte rendu du CTPD du 6 octobre 2011

Ordre du jour

- Budget 2011
- Bilan de la notation 2010 (Filière Fiscale)
- Bilan Formation Professionnelle
- Révision des VL des locaux professionnels
- Ponts naturels
- Modification zonage EMR
- Questions diverses

Budget 2011

Une présentation de l'avancée de la réalisation du budget 2011 a été faite.

- Les travaux de Figeac ont pris du retard du fait du refus de la commission de sécurité de valider le projet. Un nouveau projet a été présenté, sa réalisation devrait avoir lieu avant l'hiver
- La Trésorerie de St Ceré déménagera les 20 et 21 octobre.
- La rénovation de l'entrée du SIP, de la TP et de la Paierie Départementale sont encore à l'étude.
- Les travaux de rénovation du chauffage de l'immeuble rue des Carmes à Cahors auront lieu dans le courant de l'hiver.
- La climatisation sera installée rue des Carmes.

Bilan de la notation de la filière fiscale

8 agents ont fait appel de leur notation. Un cadre A, quatre cadres B et trois cadres C

Bilan de la formation professionnelle 2010

Après présentation du bilan de la formation professionnelle, la direction a constaté que pour 2012, il y a très peu de demandes venant de la filière fiscale. Les demandes sont plus importantes venant des agents de filière gestion publique.

Nous avons dénoncé les dysfonctionnement du service. La direction nous a précisé que le service est débordé essentiellement à cause de l'organisation des concours. Elle souhaite le renforcer (avec quels agents?).

Ponts naturels

Six dates sont possibles en 2012, les agents ont répondu à l'enquête en se prononçant majoritairement pour les six jours. La Directrice s'est prononcée contre les ponts naturels des 1er et 8 Mai en arguant du fait que ces dates se situent pendant la campagne de déclaration. Après discussion, la Directrice décida de reporter sa décision après consultation de ses collègues de la région.

Modification du zonage de l'EMR (Filière gestion publique)

Le départ de Mme DELON et son remplacement par M. MONDOR a donné lieu à une modification de cette zone d'intervention en la centrant autour de Lacapelle Marival.

Vote: Unanimité

Révision de la valeur locative de locaux professionnels

La présentation du plan de travail nécessaire pour la mise en œuvre de la révision dans le Lot a été fait par M. GELIFIER. Les expérimentations menées montrent qu'un gros travail de contact avec les redevables est nécessaire. Le CDIF, la CH et la Direction (Pôle fiscal) seront fortement mobilisés.

Questions diverses

- Afin de savoir qui fait quoi à la direction, de nombreux agents demandent la mise en place d'un annuaire des référents. Mme DEFRESNE indique que cette annuaire est en cours de confection.
- Depuis la fusion de nombreux agents B et C de la filière gestion publique regrettent de ne pas avoir d'information de la direction. La direction locale semble y être favorable a priori mais doit saisir la Direction Générale.
- Le site Ulysse 46 donne des informations insuffisantes sur les Trésorerie notamment les RIB alors que ces informations figuraient sur Magellan. La direction a accepté de modifier Ulysse 46 dans ce sens.
- Suite à la demande de l'équipe de la Trésorerie de Lacapelle Marival, la modification des horaires d'ouverture est validée à l'unanimité.
- M. GELIFIER a fait une présentation de la réforme de la procédure de remboursement de crédit de TVA. Il est conscient que les listes MEDOC sont inexploitable par les Trésoreries pour la notification de cessions et d'opposition. Des remarques en ce sens ont été remontées à la Direction Générale.

Commentaires de la CGT

L'ordre du jour était chargé et il y eu peu de surprises. Le budget est insuffisant, on le savait mais là, la direction l'a reconnu en nous expliquant froidement qu'il allait falloir réduire les frais d'affranchissement. On peut toujours nous demander d'imprimer en recto verso ça ne changera pas grand chose.

Mais le principal point de friction a été, comme on s'y attendait, la question des ponts naturels. La CGT a contacté l'ensemble des postes et services pour connaître l'avis des agents. Comme la direction nous nous sommes aperçus que la grande majorité des agents souhaitent prendre les six jours possibles (même si les agents de certains services – comme l'EMR - n'ont pas été consultés). Devant notre insistance à faire respecter la volonté des agents du département, la directrice a reporté sa décision... affaire à suivre donc.

Représentaient la CGT

***D FEICHE, JF DICHAMP, C GUILLAUMARD, L GIRARD,
D SCHNAKENBOURG, A RATEL***